

**Diplôme sanctionnant les formations dispensées au cours
du 1^{er} et 2^{ème} cycle des études de médecine**

**1. Taux pour étudiants français non boursiers et ressortissants UE / EEE / Suisse /
Andorre/ Monaco/Québec**

Formations	Taux plein	Taux réduit(1)
DFGSM	178 €	118 €
DFASP	255 €	167 €

2. Taux pour étudiants internationaux extra-communautaires

Formations	Taux plein	Taux réduit(1)
DFGSM	2 902 €	1 934 €
DFASM	3 950 €	2 633 €

Etudiants boursiers

Les étudiant(e)s **boursiers** du gouvernement français, boursiers sur critères sociaux **ou pupilles de la nation**, sont exonéré(e)s des droits d'inscription.

Césure

Si vous effectuez une période de césure, vous devez vous acquitter des droits d'inscription au taux réduit.

Taux réduit

Si vous êtes inscrit-e dans un même établissement pour préparer plusieurs diplômes, vous devez régler :

- Le 1^{er} droit de scolarité au taux plein*
- Et les autres droits au taux réduit.

* le droit de scolarité réglé en premier est celui dont le montant est le plus élevé.